

Marianne Thieme (éditeur)

Encore !

Uitgeverij Jan van Arkel

E-book publié par la Animal Politics Foundation

Postbus 17622

1001 JM Amsterdam

Les Pays-Bas

+31 (0)20 5203870

www.partyfortheanimals.nl

Illustration de couverture : Len Munnik

Conception de la couverture : Karel Oosting

Illustrations : Len Munnik

Mise en page : Hanneke Kossen

Mise en page E-book : Colourful Green & Chasing
Change

Éditeur : Menno Grootveld

Traduction : Einion Media

Titre original : Méér!

©2013 Nicolaas G. Pierson Foundation, Uitgeverij Jan van Arkel

©2015 E-book Animal Politics Foundation

Édition originale: Nicolaas G. Pierson Foundation, Uitgeverij Jan van Arkel

Publié en collaboration avec le Parti pour les Animaux

ISBN édition imprimée 978-90-6224-525-3

Uitgeverij Jan van Arkel
Grifthoek 151, 3514 JK Utrecht
tel. (+31)(0)302 731 840, info@janvanarkel.nl
www.hitte.nu / www.janvanarkel.nl

Nicolaas G. Pierson Foundation
www.ngpf.nl

Tous droits réservés

© 2015 Nicolaas G. Pierson Foundation

Aucune partie de ce travail ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme que ce soit ni par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, microfilm, enregistrement ou autre), sans le consentement écrit de l'éditeur, à l'exception de tout matériel fourni spécialement dans le but d'être inséré et exécuté dans un système informatique, pour l'usage exclusif de l'acheteur de ce travail.

LES PAYS-BAS, PAYS D'EAU : ENTRE FRAGILITÉ ET DÉPENDANCE

Arjen Hoekstra

Les Pays-Bas, pays d'eau. C'est ainsi que nous aimons parler de notre pays. Il y a plusieurs preuves de la lutte menée contre l'eau : la grande digue de fermeture que les Néerlandais appellent l'Afsluitdijk, les travaux sur l'Escaut oriental ou encore le barrage anti-tempête Maeslantkering en sont autant d'exemples. Nous sommes très fiers de ces réalisations et les montrons volontiers aux visiteurs. Les normes néerlandaises de lutte contre les inondations sont les plus strictes au monde et nous sommes les experts en construction de digues. Un quart du territoire du pays se situe en dessous du niveau de la mer, parfois même à plusieurs mètres que ce dernier et pourtant, nous sommes encore en sécurité. Le Rhin ressemblait à un égout à ciel ouvert, les saumons avaient disparus. Aujourd'hui, la qualité de l'eau s'est nettement améliorée et les saumons sont revenus. Dans l'Est du pays, fleuves et rivières retrouvent leurs cours naturels. Les côtes et les cours d'eau étaient des corridors strictement encadrés. Aujourd'hui, les écosystèmes aquatiques reprennent peu à peu leurs droits. Les Pays-Bas font figure de pionniers dans le domaine de la gestion de l'eau... Tout cela n'aurait-il pas un petit goût de conte de fées ? Un conte auquel nous aimons croire. Qu'en est-il de la réalité ? Les risques d'inondations sont peut-être proches de zéro, mais qui parle des incertitudes, des fragilités du dispositif ? Et si l'improbable se produisait ? Les conséquences seraient catastrophiques. Quid de la gestion de l'eau ? Est-elle durable ? Nous avons fait le

ménage chez nous, mais que penser des produits importés ? Sont-ils « propres » eux aussi ?

J'estime pour ma part que nous avons perdu pied avec la réalité. Il en va de la gestion de l'eau comme d'autres choses : le passé n'est pas garant du futur et il est aujourd'hui nécessaire de passer à la vitesse supérieure, tant sur le plan de la lutte contre les inondations que de celui de la protection de notre approvisionnement en eau douce. Ma démonstration s'articulera en deux temps. Premièrement : si la réduction du risque d'inondation est un élément essentiel du dispositif néerlandais de lutte contre l'eau, il faut également tenir compte des fragilités du système. Cela peut passer par une meilleure intégration des risques et menaces posés par l'eau dans l'aménagement du territoire. Il s'agit d'un projet ambitieux qui s'inscrit dans le long terme, l'aménagement du territoire d'un pays ne pouvant être modifié du jour au lendemain. Deuxièmement : j'estime que nous devons non seulement produire, mais également consommer de manière durable. Les Pays-Bas sont perçus comme un petit pays tributaire de l'eau douce ailleurs. Or, la plupart des produits que nous importons sont loin d'être durables. Le coton utilisé pour nos vêtements provient en grande partie de régions où l'irrigation assèche les cours d'eau et les lacs disparaissent lentement. Les légumes et les fruits que nous mangeons poussent dans des régions où la consommation intensive d'eau transforme des zones humides en zones arides ou réduit le niveau des nappes phréatiques. La production de viandes et de produits laitiers, qui nécessite d'énormes quantités d'eau, détruit les forêts tropicales. Les combustibles que nous utilisons, les ordinateurs et autres appareils que nous achetons, proviennent de régions où l'ex-

exploitation minière et l'industrie sont à l'origine d'une très forte pollution des cours d'eau. Mais tout cela se passe à l'étranger et ne nous concerne donc pas directement...

Fragilité et dépendance sont des concepts abstraits dont les effets ne se font que peu ressentir sur notre quotidien. La dernière grande catastrophe en date est l'inondation ayant sinistré le sud-ouest du pays en 1953. Aujourd'hui, la menace de l'eau est quasi invisible. Le caractère non durable des produits que nous importons l'est tout autant. Et pourtant, il s'agit là de deux phénomènes avérés. Selon le sociologue allemand Ulrich Beck, nous vivons aujourd'hui dans une « société du risque ». Selon lui, nos sociétés jouissent d'une prospérité sans précédent grâce à l'efficacité de ses modes d'organisation et de production, mais elles ont également créé des dépendances et des risques d'un type nouveau. Les Pays-Bas illustrent à merveille la théorie de Beck. Sans digues ou sans importations, il n'y aurait ni prospérité, ni bien-être aux Pays-Bas. La prospérité dépend donc du fonctionnement des digues et des échanges commerciaux. Mais que se passerait-il si une tempête imprévue nous touchait ou si une digue se rompait ? Les conséquences seraient catastrophiques ! Le public se rendrait alors compte que les unités de soins intensifs sont situées au rez-de-chaussée des hôpitaux, ou encore que des relais internet essentiels se trouvent sous le niveau de la mer. Nous ne sommes pas suffisamment préparés à faire face à une telle éventualité. Toujours dans cette hypothèse, on verrait des foules fuyant le désastre déferler sur les autoroutes contre l'avis des autorités avant que les autoroutes engorgées ne soient à leur tour inondées... En ce qui concerne les importations, le scénario catastrophe *n'est pas si hérétique* qu'on pourrait le pen-

ser. Certes, la crise pétrolière de 1973 remonte à trop loin pour avoir laissé une trace dans la mémoire collective, mais nous avons pu en avoir un avant-goût récemment lorsque la Russie a fermé le robinet du pétrole. Et ce qui est vrai pour le pétrole, l'est aussi pour l'eau. Une grande partie des produits bon marché que nous trouvons dans nos grandes surfaces sont à l'origine de l'épuisement et de la pollution des réserves d'eau ailleurs. Une production non durable n'est pas, par définition, soutenable dans la durée. C'est là le cœur du problème. Nous avons fortement externalisé, pour employer le jargon des économistes, les coûts de notre modèle de consommation. Nous achetons des produits fabriqués à moindre coût et la conséquence en est l'épuisement et la pollution des ressources en eau qui ne nous sont pas facturés puisque ces coûts sont supportés par les populations, l'environnement et les générations futures d'autres pays. Dans la suite de cette analyse, je tenterai de mettre en exergue la fragilité des Pays-Bas face aux inondations et leur dépendance vis-à-vis de marchandises dont la production requiert une utilisation intensive de l'eau dans des régions où cette ressource est rare.

Vivre durablement dans un delta

S'il est une chose que des siècles de lutte contre l'eau nous ont appris, c'est qu'il faut toujours s'attendre à une catastrophe avant que les décideurs ne réagissent. Les

travaux de la Mer du Sud, et notamment sa fermeture par l'Afsluitdijk, ont été lancés après les inondations de 1916. Les travaux du Delta ont fait suite aux inondations qui ont submergé le sud-ouest du pays en 1953. À ce jour, cette catastrophe est la dernière inondation que nous ayons connue. Aujourd'hui, l'impression de sécurité est telle qu'il est difficile, sur le plan politique, de faire valoir une urgence – et donc, de dégager des moyens financiers – suffisante pour maintenir la sécurité à un niveau acceptable. Il est extrêmement compliqué de trouver les fonds nécessaires pour investir dans des projets destinés à relever les défis du futur, et notamment celui de la montée du niveau de la mer, des conséquences des précipitations extrêmes ou encore de l'aggravation des pics de crue sous l'effet du changement climatique.

J'ai été très étonné d'apprendre que, selon les résultats de la dernière enquête (2011) sur l'état des digues néerlandaises, 33 % des 4 000 km de digues primaires ne satisfaisaient pas aux normes de sécurité en vigueur, ou que dans 6 % des cas, il n'était pas possible de déterminer avec certitude que les normes étaient satisfaites. Il n'y a aucun débat politique ni de cabinet ministériel qui ont eu lieu, témoignant l'importance que nous accordons à la question de la gestion de l'eau. Dans un pays où, selon les sondages, la confiance des citoyens dans les politiques est au plus bas sur presque tous les plans, la gestion de l'eau semble faire exception. Le citoyen croirait volontiers tout ce qu'on lui raconte au sujet de la protection contre les inondations. Dans les régions fluviales, le risque d'inondation a été fixé légalement à 1 occurrence tous les 1 250 ans. En appliquant cette règle, la probabilité qu'une inondation se produise au cours d'une vie est de 6 %. Si l'on

tient compte du fait qu'un tiers au moins des digues ne remplissent pas les normes légales, il faut bien convenir que cette hypothèse est loin d'être irréaliste.

Le risque d'inondation est inévitable dans un delta situé aussi bas que le nôtre. Les ingénieurs définissent ce risque comme la probabilité d'occurrence d'une inondation multipliée par les dommages occasionnés le cas échéant (calculés en vies humaines et en euros). Ainsi, plus la probabilité d'inondation est grande ou plus les conséquences potentielles d'une inondation sont importantes, plus le risque est élevé. Au cours des dernières décennies, les Pays-Bas ont axé leur politique sur la seule réduction des probabilités et nié les conséquences potentielles. Les probabilités ont été fixées par la loi. Dans ce système, une partie seulement des digues satisfait aux prescriptions légales. Les autorités ne précisent pas quelles sont les probabilités d'inondation dans les zones où les digues ne remplissent pas les normes. Elles ne parlent pas non plus des incertitudes touchant les digues en conformité avec la norme légale, bien que celles-ci soient énormes. Il est extrêmement difficile d'évaluer la probabilité d'une rupture de digue sur 1 250 ans. Je suggère que les autorités fassent preuve d'honnêteté à l'égard des citoyens et qu'elles cessent de passer sous silence les risques et les incertitudes liés au système. À l'occasion de réunions sur le risque d'inondation, j'ai demandé à des maires la raison pour laquelle les communes n'informaient pas leurs citoyens, par zone de code postal par exemple, des risques d'inondation et de leurs conséquences potentielles. La réponse qui m'a été faite était toujours la même : « Il ne faut pas fournir d'informations aux citoyens si l'on ne dispose pas d'un plan d'action adéquat ». Les élus semblent

croire que le citoyen attend de l'État qu'il garantisse une sécurité à toute épreuve. Dès lors, toute communication honnête sur la situation pourrait susciter des questions embarrassantes et miner la confiance que les citoyens ont dans les autorités...

L'information à elle seule n'est toutefois pas suffisante. Si l'on accepte l'éventualité, même réduite, d'une inondation, il devient nécessaire d'agir. Or, nous ne sommes absolument pas préparés à faire face à cette éventualité. Il n'existe aucune mesure qui permettrait de limiter les dommages en cas d'inondation. L'accent mis sur la réduction des probabilités et l'absence de communication sur les risques pourtant inévitables ont créé un sentiment de sécurité totale injustifié et la croyance, tout aussi injustifiée, des citoyens en la capacité des autorités publiques à garantir cette sécurité. L'État ne peut pas contrôler les variations climatiques et des événements extrêmes sont toujours possibles. Pour désigner le dispositif en place, les documents officiels emploient l'expression de « sécurité multicouche ». Les digues forment la première couche de ce dispositif, les mesures urbanistiques destinées à limiter les éventuels dommages en cas d'inondation la deuxième couche, la troisième couche étant constituée des plans de réaction d'urgence et des réactions spontanées des citoyens. Ce dispositif multicouche est pourtant remis en cause, car il serait inutilement dispendieux. Dans la logique des bâtisseurs de digues, la construction de digues toujours plus hautes et plus solides permet de réduire de manière notable le risque d'inondation. Cette solution serait nettement moins chère que l'option consistant à vouloir réglementer ce qui se passe derrière les digues. Et cela est probablement vrai dans la plupart des

cas si l'on ne tient compte que des coûts. Mais c'est oublier que la politique de réduction des probabilités d'inondation ne représente qu'une petite partie de la gestion du risque. Pour utiliser une métaphore : un navire est conçu pour ne pas chavirer, mais cela n'empêche pas qu'il soit équipé de gilets de sauvetage ou encore de canots. Même si sa coque est fabriquée dans un matériau résistant, les ingénieurs auront généralement prévu un système de double cloison ou de compartiments pour éviter qu'il ne se remplit d'un seul coup en cas d'avarie.

Aux Pays-Bas, la sécurité contre les inondations existe sous une seule forme: les digues. Malgré qu'il n'y ait aucun delta dans le monde où les chances d'inondation sont si petites comme aux Pays Bas, les éventuelles conséquences de celles-ci peuvent être les plus désastreuses. Ce paradoxe résulte de la politique unilatérale menée depuis des décennies par le gouvernement néerlandais.. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une impasse technologique : nous construisons des digues de plus en plus hautes et de plus en plus solides pour protéger une population et un tissu économique de plus en plus denses et pour que la croissance puisse se poursuivre à l'abri de digues toujours plus hautes. Il serait sage d'équilibrer notre dispositif sécuritaire en prévoyant, en plus de digues adaptées, des mesures permettant de limiter les dommages causés par une hypothétique inondation. Les mesures d'élargissement des cours d'eau mises en œuvre à la suite des crues record de 1993 et 1995 sont un bon exemple de ce que peut être une alternative au rehaussement des digues. L'élargissement des zones dédiées aux fleuves et aux rivières permet également de limiter la hausse du niveau de l'eau lors des grandes crues. Ce type de mesures permet de

limiter la hauteur des digues et surtout de limiter la gravité des conséquences d'une éventuelle rupture de digue. L'élargissement des cours des rivières et des fleuves favorise de surcroît le renouvellement de l'écosystème aquatique, contrairement à ce qui se passe pour les cours d'eau étroitement corsetés par de hautes digues. Nous devons donner la priorité à l'élargissement des cours d'eau.

Mais tout cela n'est pas suffisant. Nous devons prendre des mesures permettant de limiter l'impact d'une éventuelle rupture de digue. Ces mesures dépendent du type de zone concernée. Dans cette optique, on pourrait réévaluer l'utilité des digues secondaires et remettre en état le cas échéant les digues de compartimentation. On pourrait également envisager d'élargir les zones tampons le long des rives et du littoral, zones où les effets d'une éventuelle inondation seraient relativement peu graves. Cette option permettrait de revivifier des espaces naturels ou bien d'accueillir des activités peu vulnérables aux débordements de l'eau, et notamment des activités de loisir ou d'agriculture. L'aménagement d'habitations dans ces zones est même envisageable, à condition qu'il s'agisse de maisons flottantes ou d'habitations situées sur des tertres. Ces quelques idées ne constituent en aucun cas un projet de développement. Il convient de les considérer comme des pistes d'étude qui tiennent compte de la nécessité d'accorder une plus grande place à la dynamique de l'eau afin de limiter notre fragilité sur le long terme. Ces choix nécessitent un certain courage politique, car il serait plus simple, à court terme, de continuer sur notre lancée, autrement dit de continuer à construire des digues.

Réduire notre empreinte eau mondiale

On estime à 2,7 milliards le nombre de personnes vivant dans des bassins hydrographiques connaissant une grave pénurie d'eau pendant au moins un mois par an. Lorsqu'il y a pénurie grave d'eau, l'empreinte eau des activités situées dans le bassin hydrographique concerné est plus de deux fois plus grande que la disponibilité de l'eau. Les Pays-Bas ne figurent pas au nombre de ces 2,7 milliards, mais une grande quantité de la nourriture, du coton et d'autres produits que nous importons provient de régions qui souffrent du manque d'eau.

Près de 95 % de l'empreinte eau liée à la consommation néerlandaise provient de l'étranger. L'empreinte eau mesure le volume d'eau douce consommé ou pollué pour fabriquer un objet, volume mesuré tout au long de la chaîne de production. On distingue l'empreinte eau bleue, l'empreinte eau verte et grise. L'empreinte eau bleue mesure la consommation d'eau de surface ou souterraine. Le terme « consommation » se réfère à la partie de l'eau qui est prélevée d'un bassin hydrographique et qui n'y retourne pas. Il s'agit de l'eau évaporée, de l'eau intégrée dans un produit ou de l'eau qui est exportée. Les processus qui utilisent de l'eau, mais ne la consomment pas (les systèmes de refroidissement à eau en circuit fermé, par exemple) n'ont pas d'empreinte eau bleue, puisque l'eau reste disponible pour les utilisateurs situés en aval. L'eau verte mesure le volume d'eau de pluie utilisé et concerne surtout l'agriculture. L'eau grise est un indicateur de la pollution de l'eau. Lorsque les eaux usées sont correcte-

ment épurées, l'empreinte eau grise est nulle. L'empreinte eau dans un bassin hydrographique est considérée comme non durable lorsqu'elle dépasse les limites naturelles du bassin du point de vue de la disponibilité et de la capacité d'absorption des polluants.

Une partie de l'empreinte eau totale de l'humanité saute aux yeux : l'empreinte eau de la nourriture. Environ 85 % de l'empreinte eau mondiale est liée à la consommation de produits agricoles, 10 % aux produits industriels et seulement 5 % à la consommation d'eau des ménages. Pour réduire effectivement son empreinte eau, il vaut mieux choisir avec discernement les produits que l'on achète plutôt qu'essayer de limiter la quantité d'eau consommée sous la douche, dans la cuisine ou dans le jardin. Cela vaut pour les Pays-Bas où la consommation d'eau aux fins ménagères ne compte que pour 1 % de l'empreinte eau du consommateur moyen et où l'eau abonde la majeure partie de l'année. Nombre des produits que l'on trouve sur les rayons de nos supermarchés proviennent de régions connaissant de graves pénuries d'eau. Il suffit de penser aux fraises en provenance du Sud de l'Espagne, au riz de Thaïlande, à la canne à sucre et au soja du Brésil et au coton de Turquie, d'Inde ou du Pakistan.

L'empreinte eau de l'humanité est un problème global. Même si de nombreux pays continuent de produire eux-mêmes la majeure partie de leur nourriture, des quantités importantes de denrées alimentaires et de nourriture destinée aux animaux ainsi que dans une mesure croissante, des biocarburants, font l'objet de transactions internationales. La gestion de l'eau douce ne peut donc plus être considérée comme un problème relevant de la

compétence exclusive des États-nations. Environ 40 % de l’empreinte eau de l’Europe (soit la quantité totale d’eau nécessaire pour l’exploitation et le traitement de l’ensemble des ressources naturelles consommées par les citoyens européens) provient de régions situées hors d’Europe. La consommation européenne est donc fortement dépendante de ressources situées hors de ses frontières. L’eau est devenue un enjeu géopolitique majeur, ce que traduit l’adoption par la Commission européenne du *Plan d’action pour la sauvegarde des ressources en eau de l’Europe*, publié à l’automne 2012. Un nombre croissant d’États devrait emboîter le pas à l’Espagne qui a rendu obligatoire l’évaluation de l’empreinte eau pour tout projet de développement implanté dans un bassin hydrographique.

À l’instar de l’empreinte carbone, nous devons limiter notre empreinte eau. Si dans le cas du carbone, il s’est agi de fixer les limites maximales d’émissions de gaz à effet de serre à l’échelle du monde pour limiter leur impact sur le climat, il s’agira pour l’empreinte eau de poser des limites à l’échelle de chaque bassin hydrographique. Cette mission relève en premier lieu des compétences de l’État. De surcroît, dans la mesure où l’empreinte eau est déjà trop élevée dans la moitié au moins des bassins hydrographiques du monde, pour être soutenable, il faudra également modifier notre modèle de consommation. Ce n’est pas uniquement l’affaire de l’État, les entreprises, les investisseurs et les consommateurs ont également un rôle crucial à jouer.

Les entreprises pourraient ainsi ramener leur empreinte eau à zéro en évitant les pertes par évaporation et en recyclant leurs eaux usées entièrement ou en les net-

toyant avant rejet. Idéalement, ne serait prélevée de son bassin hydrographique que la quantité d'eau intégrée dans un produit. Les entreprises pourraient également réduire leur empreinte eau grâce à une politique d'achat « durable » en concluant des accords avec leurs fournisseurs allant en ce sens ou en soutenant ces derniers dans cet effort. Coca-Cola est l'un des principaux acheteurs de sucre au monde et peut, à ce titre, peser sur la réduction de l'empreinte eau dans la chaîne de production de sucre mondiale. Autre piste, les entreprises pourraient s'associer en vue d'intégrer l'empreinte eau sur l'étiquetage des produits, développer et utiliser un *water footprint benchmark* (une empreinte eau de référence) par produit ou encore fixer des objectifs de réduction de l'empreinte eau par produit. Certains investisseurs, tels que la Société Financière Internationale, commencent à utiliser des critères liés à la durabilité de la consommation de l'eau et au risque lié à l'eau dans leurs plans d'investissement. Un exemple que, selon moi, toutes les banques devraient suivre.

Le consommateur qui souhaite réduire son empreinte eau hors consommation ménagère dispose de deux options. Première piste : le consommateur décide de changer son mode de consommation. Il réduit sa consommation de viande ou bien devient carrément végétarien. Cette option est la plus efficace, car 22 % de l'empreinte eau du citoyen moyen résulte de la consommation de viande. Il réduira également son empreinte eau de manière notable en jetant moins souvent de la nourriture à la poubelle et en achetant moins de vêtements en coton neufs. Ces changements sont toutefois limités dans leur portée, les concessions que les consommateurs sont prêts à faire aux considérations écologiques étant, semble-t-il, elles aussi limitées.

Deuxième piste : le consommateur qui doit choisir entre deux produits similaires prend en compte son empreinte eau. Pour faire son choix, il doit toutefois disposer d'informations pertinentes. Or, ce type d'information est généralement indisponible. Il appartient donc aux entreprises de garantir la transparence de l'empreinte eau des produits et à l'État d'encourager cet effort de transparence et en dernier ressort, d'imposer des mesures contraignantes pour atteindre cet objectif. Le jour où le consommateur pourra comparer l'empreinte écologique de deux paires de jeans est encore loin. L'empreinte eau des vêtements en coton est extrêmement variable. Elle dépend de la région et des systèmes de production employés (et notamment de facteurs tels que l'irrigation, l'utilisation de pesticides...). Pour un même type de produit, l'empreinte eau peut varier d'un facteur 10. Il y a donc moyen de réaliser des gains importants en matière de durabilité, à condition toutefois que les consommateurs, les entreprises et l'État s'allient afin de réduire l'empreinte eau des produits, notamment dans les régions où l'urgence est la plus grande.

L'heure des choix

Comme Jared Diamond l'affirme dans son livre *Effondrement ou Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, les causes pouvant conduire une société à l'effondrement sont de divers ordres. Il peut s'agir du changement climatique ou d'une pénurie de ressources naturelles. Selon Diamond, un facteur détermine toutefois la capacité d'une société donnée à faire face avec succès à une menace : sa capacité à prendre des signaux au

sérieux, à remettre en question des modèles et à mettre en œuvre les changements nécessaires pour garantir la prospérité de sa population sur le long terme. Aux Pays-Bas, les deux principaux défis que nous serons amenés à relever sur le long terme sont ceux de notre fragilité face aux inondations et de notre dépendance vis-à-vis d'importations dont la production requiert des ressources en voie de raréfaction (terre, énergie, eau douce). Le paradoxe tient à ce que les digues et l'intégration dans l'économie mondiale – qui sont à l'origine de notre prospérité – sont également la cause de notre fragilité. Notre avenir dépend surtout de notre capacité à réduire radicalement notre fragilité face aux inondations et à limiter notre dépendance aux produits importés non durables. La solution passe par l'intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire et la promotion d'un modèle commercial et de consommation durable.

